

Suite au vote pour le retour à la semaine de quatre jours à compter de la prochaine rentrée de Septembre 2018, nous travaillons en collaboration avec les communes et le SIVOM de l'Antonnière pour préparer ce changement.

Nous vous demandons de répondre aux questions suivantes pour pouvoir en anticiper les conséquences et notamment évaluer vos besoins concernant l'accueil de loisirs et en déterminer les critères d'ouverture.

Nous vous remercions de compléter les informations suivantes et nous retourner le présent document au plus tard le **Vendredi 16 mars** :

Nom de Famille :

(Facultatif) numéro portable : **si besoin de vous recontacter.**

Nombre d'enfants de 3-12 ans (y compris les enfants qui auront 3 ans en sept 2018) :

A la rentrée de septembre 2018, qu'avez-vous prévu pour vos enfants le mercredi matin ?

- Vous ne savez pas encore, vous réfléchissez à une organisation
- Les garder vous-même
- Avoir recours à un autre mode de garde (famille/assistante maternelle...)
- Votre (vos) enfant(s) pratique(nt) actuellement une activité (sport/musique...)
merci d'indiquer le nom et le lieu de(s) l'activité(s) et l'association qui les proposent
.....
.....
et vous aimeriez qu'il y ait aussi des activités le mercredi matin :
si oui quelle activité : nom asso et lieu de pratique

- Les inscrire à l'accueil de loisirs de l'Antonnière, et dans ce cas, merci de répondre aux questions suivantes**

❖ *Tranche d'Age : notez le nombre d'enfants concernés dans chaque case (à la rentrée 2018)*

- 3-5 ans
- 6-7 ans
- 8-12 ans

❖ *Lieu de résidence*

❖ *Lieu souhaité d'accueil :*

La Milesse

Saint Saturnin

❖ *Fréquence :*

Toutes les semaines

Occasionnellement (1 fois par mois...)

❖ *Besoin prévisionnel :*

Mercredi matin sans repas

Mercredi matin avec repas

Mercredi après-midi sans repas

Mercredi après-midi avec repas

Mercredi toute la journée

REMARQUES ET SUGGESTIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci par avance

Sondage à redonner aux écoles directement (dans les cahiers ou dans la boîte prévue à cet effet)

Ou à déposer dans la boîte aux lettres du centre social intercommunal F. Rabelais

Rue de jonquilles
72650 LA MILESSÉ